

La Gazette



San-Paloune



SEPTEMBRE 2026



Notre bulletin municipal a trouvé son nouveau nom !

À l'occasion du lancement du nouveau bulletin municipal, les élus ont souhaité associer les habitants en organisant un appel à idées afin de lui trouver un nom.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont pris le temps de participer et de faire preuve de créativité en nous transmettant leurs propositions. La qualité et la diversité des idées reçues témoignent de l'intérêt porté à la vie de notre commune.

À l'issue de cette consultation, le nom « La Gazette San-Paloune » a été retenu. Cette proposition a été formulée indépendamment par Sylvie Teyssier et Jean-Luc Depeyre, que nous remercions tout particulièrement pour leur contribution.

Nous espérons que La Gazette San-Paloune accompagnera durablement la vie de notre commune et deviendra un rendez-vous apprécié de tous les habitants.



Maçonnerie générale

CARETTE MAÇONNERIE

Joint de pierre

06 67 21 20 10

carette.maconnerie@gmail.com

VivaL

GAZ RELAY UPS CA

Epicerie
Fruits et légumes
Crèmerie - Fleurs

Livraisons gratuites à domicile sur la commune

Lundi, mercredi, dimanche
8h/12h30
Mardi, jeudi, vendredi, samedi
8h/19h30

1, rue St Regis - 43620 St-Pal de Mons - Tél. 04 71 61 09 94

Anglais / Espagnol

angeliquekollev@hotmail.fr
06 22 99 65 09

Cours particuliers
Collégiens - Lycéens - Étudiants

Formation pour adultes
Professionnels - Particuliers

MY FAVOURITE TIME

in G+ f Instagram

"Apprendre autrement - Avancer sereinement"

Les Feuillantines

HÔTEL *** - RESTAURANT
LA VIALATTE - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS
TÉL. : 04 71 75 63 25
contact@lesfeuillantines.com - www.lesfeuillantines.com

Sommaire

Le coin du Maire.....	4
En coulisses.....	6
Ça creuse !.....	13
Les p'tits citoyens.....	16
A votre santé !.....	20
La force du collectif.....	22
Retour sur scène.....	25
Vitrine locale.....	30
Bon à savoir.....	33
Vert demain.....	38
Carnet de vie.....	41



P.13



P.18



P.20



P.25



P.27



P.28



P.30



P.38

.....MAIRIE DE SAINT-PAL-DE-MONS.....

1 Place de l'église
43620 Saint-Pal-de-Mons

 www.mairie-saintpaldemons.fr
  Mairie de Saint-Pal-de-Mons
 04 71 61 01 51
 contact@mairie-saintpaldemons.fr

Le coin du maire

Madame, Monsieur, Chers habitants,



À l'issue des élections municipales, vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant Maire de notre commune. Je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour ce soutien et pour la participation de chacune et chacun à ce moment essentiel de notre vie démocratique.

Cette élection représente pour moi un grand honneur, mais également une responsabilité importante. Avec l'ensemble du conseil municipal, je m'engage à exercer ce mandat avec sérieux, proximité, transparence et dévouement au service de l'intérêt général.

Je mesure pleinement les attentes exprimées par les habitants. Durant ce mandat, nous travaillerons ensemble pour poursuivre le développement de notre commune, améliorer le cadre de vie de tous et relever les défis qui nous attendent.

Les premiers mois de ce mandat ont été marqués par des projets et une volonté collective de poursuivre le développement de notre territoire. Ils ont également été assombrés par la disparition de plusieurs de nos concitoyens qui ont profondément marqué la vie locale. Par leur engagement associatif, leur parcours professionnel ou leur implication au service des autres, ils ont contribué à façonner l'identité de notre commune. Leur souvenir demeure dans la mémoire de ceux qui les ont connus.

Afin d'assurer une gestion efficace, réactive et cohérente des affaires communales, notre équipe a décidé de confier à mes adjoints la responsabilité du suivi et de la conduite des principaux dossiers de notre commune. Cette organisation s'inscrit dans une démarche de travail collectif et de proximité,

permettant à chaque élu de mettre ses compétences et son engagement au service de l'intérêt général. Chaque adjoint exercera ses missions dans le cadre des délégations qui lui sont confiées, sous mon autorité et dans le respect des orientations définies par le conseil municipal.

Cette répartition des responsabilités vise à garantir un suivi rigoureux des projets, une meilleure disponibilité des élus et une prise en compte plus efficace des attentes de la population.

Je reste naturellement garant de la coordination générale de l'action municipale et des décisions stratégiques engageant l'avenir de notre commune. Les adjoints me rendent régulièrement compte de l'avancement des dossiers dont ils ont la charge afin d'assurer une parfaite cohérence de notre action. Convaincu que le travail en équipe est un facteur essentiel de réussite, je remercie l'ensemble des adjoints pour leur implication et leur dévouement au service de nos concitoyens.

Après plusieurs mois de réflexion, d'études complémentaires et d'échanges avec les différents partenaires institutionnels et financiers, les conditions sont désormais réunies pour poursuivre ce projet de rénovation de l'école intercommunale de Lichemaille essentiel pour l'avenir de notre commune et de nos enfants.

Depuis de nombreuses années, notre maison de retraite a accueilli et accompagné nos aînés avec dévouement et humanité. Cet établissement joue un rôle important dans la vie de notre commune et demeure profondément attaché à notre histoire collective. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une réalité qui nous oblige à faire évoluer ce modèle. Les exigences réglementaires, les besoins croissants en personnel qualifié, les coûts de fonctionnement et les attentes nouvelles des personnes âgées rendent de plus en plus difficile le maintien de l'établissement dans ses conditions actuelles.

Notre priorité reste d'accompagner les résidents et leurs familles durant cette période de transition, afin de trouver pour chacun la solution la plus adaptée.



Le coin du maire

Le Conseil municipal approuvera dans les prochains mois le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document fixera les règles d'aménagement et de construction pour préserver notre cadre de vie, protéger les espaces naturels et agricoles, maîtriser l'urbanisation et répondre aux nouvelles exigences environnementales.

Je suis conscient que ces évolutions pourront être perçues comme des contraintes par certains propriétaires ou porteurs de projets. Toutefois, elles répondent à des obligations réglementaires nationales et à la nécessité de préparer l'avenir de notre commune dans un contexte de transition écologique et de pression foncière croissante.

L'objectif n'est pas de freiner le développement de notre territoire, mais de garantir un aménagement équilibré, respectueux de notre patrimoine et des générations futures.

La mairie est bien plus qu'un bâtiment administratif : elle est la maison commune de tous les citoyens. Chaque jour, elle accueille les habitants, les accompagne dans leurs démarches et demeure un lieu d'écoute et de proximité.

Le bon fonctionnement de notre collectivité repose sur le professionnalisme, le dévouement et le sens du service public dont chacun d'entre vous fait preuve dans l'exercice de ses missions.

Les agents administratifs assurent l'accueil des administrés, le suivi des dossiers et le fonctionnement administratif indispensable à la vie municipale. Leur disponibilité et leur rigueur contribuent à la qualité du service rendu à la population.

Les agents des services techniques participent activement à l'entretien de notre patrimoine communal, à la maintenance des équipements, à l'embellissement des espaces publics et à la sécurité des infrastructures. Leur travail, souvent discret mais essentiel, améliore chaque jour le cadre de vie de nos concitoyens.

Les agents de service auprès des écoles accompagnent les enfants dans leur quotidien, veillent à leur bien-être, assurent l'entretien des locaux et

contribuent au bon déroulement des activités scolaires. Leur présence est un maillon indispensable de la réussite éducative et de l'accueil des familles.

Au-delà de vos fonctions respectives, vous partagez tous les mêmes valeurs de service public, de solidarité et d'engagement au bénéfice de l'intérêt général. Votre implication permet à notre commune d'offrir des services de qualité et de répondre aux attentes de la population.

Enfin, je tiens à vous remercier, vous, les Saint-Palous, pour votre dynamisme, votre générosité et votre dévouement. Chaque jour, vous faites vivre le tissu associatif de notre commune.

Qu'il s'agisse du sport, de la culture, du social, du caritatif, de l'éducation ou de l'animation de notre territoire, vos actions renforcent le lien social, favorisent les rencontres et font de notre commune un lieu de vie accueillant et solidaire.

Votre investissement bénévole est une richesse inestimable. Grâce à votre énergie et à votre sens de l'engagement, de nombreux projets voient le jour et contribuent au dynamisme de notre commune.

Je mesure pleinement le temps et les efforts que nécessite votre implication. C'est pourquoi je souhaite saluer avec gratitude chacune et chacun d'entre vous. Vous êtes des acteurs essentiels de la vitalité et de l'attractivité de notre commune.

La municipalité demeure à vos côtés pour accompagner vos projets et soutenir vos actions, convaincue que la vitalité associative constitue l'un des piliers de notre vivre-ensemble.

Bonne Pectere
DanieP.

Présentation des nouveaux élus

Cédric Huteau - 1^{er} adjoint

Depuis 10 ans sur la commune, je me suis investi dans différentes associations (APEL, Familles Rurales). C'est dans la continuité de mon engagement associatif que j'ai décidé de m'engager dans la vie municipale au travers des commissions Ecoles et Associations.

J'occupe la fonction de 1^{er} adjoint au sein du conseil municipal. C'est pourquoi je participe à la commission finances : pour avoir une vue d'ensemble et être au fait des sujets par le prisme économique.

Au niveau de la communauté de commune, je siége à la commission économie pour pouvoir représenter nos entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs et défendre les intérêts de notre village.

D'une nature dynamique, je m'attache à ce que les sujets avancent. A titre personnel, mes appétences se portent particulièrement sur le respect de l'environnement et le sport que je continue de pratiquer avec passion.



Sandrine Arnaud - 2^{ème} adjointe

J'ai souhaité continuer mon mandat en devenant deuxième adjointe au maire en charge des animations, de la culture et de la solidarité afin de contribuer activement au dynamisme et au bien vivre de notre commune. Je souhaite favoriser les rencontres, les échanges et les projets qui renforcent le lien entre les habitants. La culture et les animations sont des leviers essentiels pour favoriser notre territoire et rassembler toutes les générations. Enfin, je m'engage à promouvoir la solidarité afin que chacun trouve sa place et bénéficie d'une attention particulière au sein de notre commune.



Michel Convers - 3^{ème} adjoint

En tant qu'adjoint à la voirie et aux travaux, je m'investis pleinement au service de notre commune. J'assure le lien avec le responsable des services techniques en lui transmettant les informations nécessaires et je veille au bon déroulement des chantiers et des interventions liés à la voirie et à l'entretien de notre village.

Vous me croisez régulièrement sur le terrain, au cœur de la vie de notre commune. Proche des habitants et à leur écoute, je suis attentif à vos remarques et à vos besoins afin de contribuer, chaque jour, à l'amélioration de notre cadre de vie.



En coulisses



Nathalie Samuel - 4^{ème} adjointe

En charge de la commission Communication et Presse, je veille à favoriser une information claire, accessible et proche des habitants. Soucieuse de coordonner les attentes des élus, des services et des citoyens, j'accorde une attention particulière à la qualité des échanges et à la transparence de la vie municipale. Mon engagement est d'être au plus près des besoins de chacun et de renforcer le lien entre la municipalité et les habitants. Je suis également membre des commissions PADD/PLU et CCAS.



Jean-Pierre Fayard - 5^{ème} adjoint

Je reviens au Conseil municipal après une interruption de 6 ans avec le désir d'apporter mon concours à la vie d'une commune qui est la mienne et que je chéris même si ma carrière professionnelle et mes engagements m'en ont éloigné pendant très longtemps. Comme adjoint, j'ai accepté la responsabilité de l'urbanisme à une période où nous devons réformer le PLU, des finances et de la gestion des bâtiments publics qui sont nombreux, dont certains ont vieilli et demandent un entretien important ce qui pèse sur le budget communal.

Membre élu à la communauté de communes, je participe au conseil communautaire, à la commission du développement durable ainsi qu'au Schéma de Compétence Territorial du PETR.

Je suis particulièrement heureux d'appartenir à une équipe municipale volontaire qui bénéficie d'un fort renouvellement et donc d'idées et d'énergie nouvelle au service du bien commun qui me paraît l'objet premier du conseil.



Maryvonne Massardier - Conseillère municipale

Par ce nouveau mandat je souhaite continuer mon investissement dans la commune de Saint-Pal. En tant que conseillère municipale, j'ai choisi de participer à l'élaboration du nouveau Plan local d'Urbanisme et à la gestion des biens de la commune, le tout dans un souci de développement durable et résonné. Je souhaite également être à l'écoute et proche des habitants de la commune, en participant au Centre Communal d'Action Sociale et à la commission santé et prévention.

Sur le plan communautaire, je prolongerai mes engagements en participant aux commissions : environnement - mobilité - aménagement ; enfance, jeunesse - action sociale ; solidarité territoriale - convention associations - prévention de la délinquance

En coulisses



Florence Sagnard - Conseillère municipale

Être élue au conseil municipal, c'est avant tout une aventure humaine. Ma motivation est de rester à votre écoute, de comprendre vos attentes et de participer, à mon échelle, au bien-être de chacun dans notre commune. C'est avec beaucoup de bienveillance et de simplicité que je m'engage pour notre quotidien.



Sophie Burelier-Sauron - Conseillère municipale

En tant que conseillère municipale, je suis engagée au service de l'intérêt général, de notre territoire et de ses habitants.

Investie plus particulièrement au sein de la Commission des écoles, je suis attachée à offrir aux enfants de nos 2 écoles les meilleures conditions possibles d'apprentissage, d'épanouissement et de construction de leur avenir.

A travers le CCAS, je contribue à accompagner des habitants de tout âge confrontés à des difficultés sociales, familiales ou économiques. Je soutiens des initiatives destinées à favoriser l'inclusion et des actions visant à renforcer leur autonomie.

Enfin au sein de la Commission « Vie associative, Sports et culture », je souhaite encourager le dynamisme local et les pratiques sportives ainsi qu'accompagner les projets qui renforcent le lien social et favorisent l'accès à la culture pour tous.

Je représente également notre commune à la Communauté de communes dans la Commission « Sport / Culture ».



Gaëlle Dupuis - Conseillère municipale

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vis cette première expérience en tant qu'élue municipale.

Je participe aux commissions « Communication - presse », « Associations et sport », « Culture et patrimoine » et « Animations », avec une attention particulière portée à la communication entre la mairie et les habitants.

Le soutien à nos associations est également très important.

Je représente aussi notre commune à la Communauté de Communes au sein de la commission " enfance/jeunesse, solidarité et prévention".

Le vivre ensemble, la solidarité et le développement de la culture me tiennent également particulièrement à cœur.



Chrystelle Frezier-Souvignat - Conseillère municipale

Je suis très attachée au développement des liens entre les individus. Mon appartenance aux commissions culture- patrimoine et animation me permet de faire vivre cet engagement. Par ailleurs, je souhaite que des échanges plus réguliers puissent exister entre la municipalité et les citoyens avec pour perspective la prise en compte des besoins de chacun.

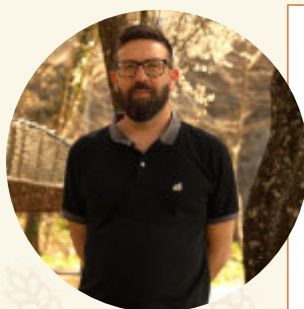
En coulisses



Véronique Bernardo-Poinas - Conseillère municipale

Conseillère municipale à Saint-Pal de Mons, je m'investis avec conviction au service des habitants et de la vie locale. J'accorde une grande importance à l'écoute, à l'accompagnement et à la proximité dans mon engagement municipal.

Très attachée aux valeurs familiales et passionnée par la culture, je souhaite contribuer à faire de Saint-Pal-de-Mons un village solidaire, dynamique et accueillant, où chacun peut trouver sa place. Tout naturellement, j'ai donc choisi de m'investir plus particulièrement dans les commissions culture, animations, communication ainsi que dans le CCAS.



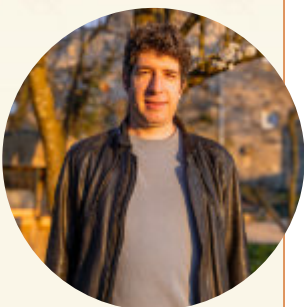
Julien Gaudin - Conseiller municipal

Je me suis engagé en tant que conseiller municipal pour rendre à la commune tout ce qu'elle m'a apporté depuis mon installation ici. Stéphanois d'origine mais San Palou de cœur. J'ai souhaité m'investir dans plusieurs commissions (centre d'action social, communication et presse, culture et patrimoine, écoles et PADD/PLU) pour mettre mon expérience, mon savoir faire et ma rigueur aux services des Saint Palous.



Christophe Pouly - Conseiller municipal

Je suis conseiller municipal et je fais parti des commissions école, vie associative et voirie. Premier mandat dans une municipalité, je m'investis dans le bon fonctionnement du conseil. Conscient de gérer de l'argent public, je veille à proposer des solutions compatibles avec le budget de notre commune.



Pierre Sanglard - Conseiller municipal

Conseiller municipal, je suis membre des commissions Aménagement et Urbanisme, Appels d'offres, Finances, PADD/PLU, Travaux et Voirie. Sensible aux questions techniques et aux réalisations concrètes qui façonnent le quotidien des habitants, je m'attache à suivre les projets d'aménagement, d'équipement et d'entretien de notre commune. Mon objectif est de contribuer, avec pragmatisme et rigueur, à l'amélioration du cadre de vie et à la préparation de l'avenir de notre territoire.

En coulisses



Benjamin Debard - Conseiller municipal

Je suis arrivé en juillet 2023 sur la commune avec l'ouverture de mon cabinet dentaire. J'ai accepté de siéger au conseil municipal pour remercier les San-Palous de leur accueil chaleureux, en m'investissant dans les commissions portant sur la communication et sur la santé, thème qui me tient à cœur.



Pauline Massardier - Conseillère municipale

Investie dans les commissions Urbanisme, Finances, Travaux et Voiries, je contribue aux réflexions et aux décisions qui participent au développement de notre commune. Particulièrement attachée à l'identité rurale de notre territoire, je porte une attention particulière à la préservation de notre cadre de vie, à la valorisation de nos atouts locaux et à un développement harmonieux du territoire, respectueux de son histoire et de son environnement. Mon engagement est d'être au plus près des besoins de chacun et de renforcer le lien entre la municipalité et les habitants.



Benjamin Gonyet - Conseiller municipal

Elu municipal présent dans deux commissions : la commission jeunesse, sport et vie associative ainsi que la commission animation et manifestation. Mon souhait est d'être au plus proche de tous les habitants pour créer et maintenir la gaieté de notre village le plus loin possible dans n'importe quel domaine.



Amélia Peyrard - Conseillère municipale

Correspondante incendie et secours, je souhaite que tous les habitants soient informés et sensibilisés aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde. Ayant une énergie débordante, je peux apporter du dynamisme et une bonne entente entre les élus.



Une équipe mobilisée au service de la commune

Depuis le début de cette nouvelle mandature, l'équipe municipale s'est pleinement engagée dans le travail au service de notre commune et de ses habitants. Les différentes commissions se réunissent régulièrement afin d'étudier les dossiers, préparer les projets et suivre les actions en cours.

Afin de favoriser une information partagée et une bonne coordination entre tous les élus, un compte rendu est systématiquement diffusé à l'ensemble du conseil municipal après chaque réunion de commission. Cette organisation permet à chacun de suivre l'avancement des dossiers, de mieux comprendre les enjeux des différents projets et de contribuer de manière constructive aux réflexions menées.



Cette méthode de travail renforce les échanges entre les élus et favorise une véritable dynamique collective. La communication interne occupe une place importante dans notre fonctionnement, avec un objectif simple : travailler efficacement et dans la transparence au bénéfice de la commune.

Nous sommes également convaincus que les projets municipaux se construisent avec les habitants. C'est pourquoi nous souhaitons développer, dans les mois et les années à venir, des temps d'échange et de concertation. Des réunions publiques seront organisées sur les sujets importants qui concernent l'avenir de notre territoire. Des comités consultatifs pourront également être mis en place pour certains projets afin d'associer les habitants qui le souhaitent à la réflexion et à la construction des décisions.

Cette volonté d'écoute et de dialogue s'inscrit pleinement dans notre vision de l'action municipale : une commune dynamique, participative et tournée vers l'intérêt général. Ensemble, élus et habitants, nous pouvons construire les projets qui façonneront notre avenir commun.

L'information municipale passe au numérique !

Dans le cadre de la modernisation de ses moyens de communication, la commune met en place une borne d'affichage numérique destinée à diffuser les informations officielles et les actualités locales.

À cette occasion, le panneau d'affichage papier situé en bas du parvis de la mairie, à proximité du magasin Vival, sera supprimé. Il sera remplacé par une borne numérique installée directement sur le mur extérieur de la mairie. Accessible en permanence, elle permettra à chacun de consulter les informations à tout moment, de jour comme de nuit.

Cette borne diffusera notamment :

- les arrêtés (municipaux, préfectoraux, départementaux, etc.) ;
- les informations relatives à l'urbanisme ;
- les informations des conseils municipaux ;
- les avis officiels et autres publications réglementaires.

Au-delà de ces obligations légales, elle servira également à relayer les événements de la commune, les manifestations associatives, les informations pratiques et les messages d'intérêt général.



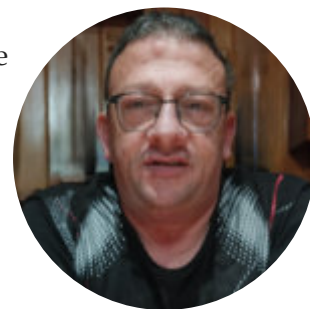
En coulisses

Hommage

Parce qu'un village est avant tout une communauté d'hommes et de femmes, nous souhaitons, à travers ces quelques lignes, rappeler combien Frédéric, Régis, Guy et Pierre-Jean ont compté dans la vie de notre commune. Leurs souvenirs resteront présents dans la mémoire collective de Saint-Pal-de-Mons.

Frédéric BAYON (51 ans)

Agent des services techniques depuis de longues années, Frédéric était un homme de terrain, apprécié pour sa simplicité, sa disponibilité et son incomparable savoir-faire. Serrurier, menuisier, soudeur et excellent bricoleur, il trouvait toujours une solution et mettait ses compétences au service de la commune avec générosité. Derrière chaque réparation, chaque aménagement ou chaque chantier, il y avait surtout un homme profondément attaché au travail bien fait et au service des autres.



Régis HAMARD (56 ans)

Agent des services technique, Régis entretenait les espaces verts et la voirie avec le même sérieux et la même bonne humeur. Aucune tâche ne semblait trop difficile lorsqu'il s'agissait de contribuer à la qualité de vie de notre village. Sa gentillesse, son optimisme et sa discrétion faisaient de lui un collègue précieux et estimé de tous.

Guy FOUVET (71 ans)

Pendant de nombreuses années, Guy a servi Saint Pal de Mons comme conseiller municipal puis adjoint, auprès de plusieurs équipes municipales. Son engagement, fidèle et constant, était guidé par l'intérêt général et l'amour de sa commune. Disponible, à l'écoute et profondément respecté, il laisse le souvenir d'un homme qui a consacré une part importante de sa vie au service des habitants.



Pierre-Jean SALMER (66 ans)



Pierre-Jean venait tout juste de s'engager dans la vie municipale lorsque le destin l'a brutalement emporté. Animé par des valeurs de solidarité, d'écoute et de partage, il souhaitait mettre son expérience et son énergie au service de notre commune. Son parcours parmi nous aura été bien trop court, mais il laisse le souvenir d'un homme sincère, profondément humain et animé par une véritable envie d'agir pour les autres.



Les travaux du hameau de Terrières sont désormais achevés

Les importants travaux engagés au hameau de Terrières se sont achevés au printemps dernier, marquant une étape importante dans l'amélioration des infrastructures du secteur.

Cette opération a permis de moderniser l'ensemble des réseaux, avec la réfection complète des réseaux secs, comprenant l'électricité et la fibre optique, ainsi que des réseaux humides dédiés à l'alimentation en eau potable. Ces aménagements garantissent désormais des équipements plus fiables, performants et adaptés aux besoins actuels des habitants.

Dans le cadre de ces travaux, les compteurs d'eau ont également été déplacés en limite de propriété. Cette évolution facilitera les interventions des services gestionnaires tout en simplifiant les opérations de relève et de maintenance.

Les travaux ont également porté sur la voirie, entièrement rénovée afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers. Une attention particulière a été accordée à la gestion des eaux pluviales avec l'installation de nouvelles grilles de collecte, permettant de récupérer efficacement les eaux de pluie et de limiter les risques de ruissellement.

Enfin, la borne incendie du hameau a été remplacée afin de garantir un équipement conforme aux normes en vigueur et d'assurer une meilleure protection des personnes et des biens en cas d'intervention des services de secours.



Enfouissement de la ligne moyenne tension

Dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation du réseau de distribution électrique, d'importants travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension ont été réalisés sur plusieurs secteurs de la commune.

Une première phase de travaux a concerné la liaison entre les hameaux de Villedemont et de Flaminges. Les opérations ont été réalisées à l'aide d'une trancheuse, une technique permettant de limiter l'emprise du chantier, de réduire les délais d'intervention et de préserver autant que possible les abords.

L'enfouissement de la ligne moyenne tension entre Flaminges et Terrières a, quant à lui, été effectué en coordination avec les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, réalisé par l'entreprise Bouchardon. Cette organisation a permis de mutualiser les interventions, de limiter les nuisances pour les riverains et d'optimiser les coûts et les délais de réalisation.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CEGELEC pour le compte d'ENEDIS. Ils se sont accompagnés du remplacement des transformateurs, contribuant ainsi à la modernisation des équipements électriques de la commune.

L'enfouissement des lignes présente de nombreux avantages : il améliore la fiabilité de l'alimentation électrique, réduit les risques de coupures liés aux aléas climatiques, diminue les besoins de maintenance et participe à la valorisation du paysage en supprimant les lignes aériennes.



Une aire de jeux sécurisée pour les enfants

Afin de garantir la sécurité des plus jeunes, des travaux ont été réalisés sur l'aire de jeux située à proximité du gymnase.

Au fil des années, plusieurs équipements s'étaient dégradés et ne répondaient plus aux normes de sécurité en vigueur. Après un diagnostic, certains jeux, devenus trop vétustes, ont été retirés, tandis que d'autres ont fait l'objet de réparations et d'une remise en état.

Grâce à ces interventions, le site est désormais entièrement sécurisé et peut de nouveau accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Parallèlement, les élus ont engagé une réflexion sur l'avenir de cette aire de jeux. L'objectif est de proposer, à terme, de nouveaux équipements ludiques, adaptés aux différents âges et répondant aux attentes des familles, tout en s'intégrant harmonieusement à cet espace de loisirs.



Sécurisation du carrefour de la Croix du Détour

La municipalité va prochainement aménager le carrefour de la Croix du Détour, à l'intersection des routes de Lachamp, de la rue du Stade, de Jourdy et de la D500, afin d'améliorer la sécurité routière. Malgré une limitation à 50 km/h et la présence d'une ligne blanche continue, ce secteur reste dangereux en raison de nombreux dépassements interdits, y compris à l'approche du carrefour.

Ces manœuvres créent des situations particulièrement risquées, notamment lorsque des véhicules ralentissent pour tourner et se retrouvent dépassés au même moment, ou encore lorsque des usagers s'engagent sur l'intersection alors qu'un véhicule effectue un dépassement interdit. À cela s'ajoute un non-respect fréquent du passage piéton, mettant en danger les personnes qui traversent cette voie.

Afin d'améliorer durablement la sécurité de l'ensemble des usagers, plusieurs aménagements seront mis en œuvre.

Une ligne centrale granuleuse, encadrée de deux bandes blanches, sera créée sur la D500 afin de renforcer la visibilité de la séparation des voies et d'inciter davantage les automobilistes à respecter l'interdiction de franchissement. Par ailleurs, les voies en provenance de Lachamp, de la rue du Stade et de Jourdy seront équipées d'un panneau STOP, imposant un arrêt obligatoire avant de s'engager sur la D500.



Enfin, le passage piéton fera l'objet d'un renforcement de sa signalisation grâce à la pose de panneaux de signalisation et à un marquage au sol, afin d'améliorer sa perception par les conducteurs et de mieux protéger les piétons.

Ces aménagements ont pour objectif de réduire les comportements à risque, de sécuriser les déplacements des automobilistes comme des piétons et de rendre ce carrefour plus sûr pour tous.

Les p'tits citoyens

École Saint-Joseph : Une année scolaire sous le signe de la réussite et du partage

L'année scolaire qui s'achève au sein de l'école Saint-Joseph aura été particulièrement dense, rythmée par de magnifiques projets pédagogiques, des élans de solidarité et une pluie de distinctions qui font la fierté de toute notre communauté éducative.

Festivités et ouverture culturelle

Dès le mois de décembre, les enfants ont transporté leur public grâce à un spectacle de Noël haut en couleur, entièrement dédié aux départements d'Outre-mer. Devant un public venu très nombreux pour les applaudir, les élèves ont offert une prestation remarquable, véritable succès collectif. La magie s'est prolongée autour du traditionnel repas de fête, concocté et servi par les membres de l'APEL et de l'OGEC.

Au printemps, l'ensemble des classes, de la Petite Section au CM2, s'est retrouvé à la Volerie du Forez. Cette sortie scolaire au grand air a permis aux enfants de découvrir le parc et d'admirer un spectacle de rapaces impressionnant. Nous avons même bravé le célèbre tunnel fantôme, sans la moindre frayeur !

L'excellence à l'honneur : des résultats d'envergure

Cette année restera gravée dans les mémoires grâce au parcours exceptionnel de nos élèves dans différents concours :

- **Sport et Citoyenneté** : Engagées dans le cycle football et le concours national « FOOT à L'ÉCOLE », les classes du CE1 au CM2 ont travaillé sur la création de clips vidéo mettant en avant les valeurs de tolérance et de respect de l'autre. La classe de CE1 s'est particulièrement illustrée en décrochant la 1ère place départementale puis régionale. Les CE2/CM1 ont quant à eux obtenu une très belle 2ème place départementale dans la même catégorie.

- **Sciences et Logique** : En CM2, Ludivine s'est

brillamment distinguée lors du concours de mathématiques PANGAEA. Classée 40ème sur 10 200 candidats au niveau national, elle a porté haut les couleurs de l'école lors de la grande finale à Nanterre, où elle a terminé à la 14e place sur 40 (catégorie CM2).

Tant de distinctions et d'implication couronnent le travail des enfants et des enseignants.

Générosité active et amélioration du cadre de vie

Fidèle à ses valeurs d'entraide, l'école s'est mobilisée pendant la période du Carême à travers l'action « Les 6h00 de CHIDO ». Cette journée entièrement sportive et solidaire avait pour but de collecter des fonds afin de soutenir une école de Mayotte, endommagée par le passage du cyclone. Des échanges chaleureux en visioconférence ont permis de lier les élèves par-delà l'océan.

Enfin, le cadre de vie des enfants s'est enrichi grâce à l'association de parents d'élèves (APEL) qui a magnifiquement embelli les espaces extérieurs. De nouveaux parcours ludiques ont été peints sur le goudron de la cour, et des tables de pique-nique ainsi que des bancs ont été installés dans le pré, offrant des zones de fraîcheur et de convivialité très appréciées lors des fortes chaleurs.



Les p'tits citoyens

L'école publique

L'année scolaire s'est terminée en laissant des souvenirs précieux aux 122 enfants de l'école publique.

Les élèves de GS/CP/ CE1 ont bénéficié de l'intervention de Pierrick, professeur de musique à l'EIMD de Sainte-Sigolène/ Monistrol-sur-Loire . Ils ont chanté et dansé puis se sont produits à la Capitelle à Monistrol avec des élèves de Ste Sigolène. Spectacle offert à toutes les familles.



Un autre projet a concerné tous les enfants de l'école. Ils ont découvert et dansé avec le groupe Lou'Machicoulis. Des bénévoles sont venus à l'école pour les PS/MS et sont allés au gymnase de Saint-Romain-Lachalm pour les enfants du CP aux CM2. Au rythme de l'accordéon, ils ont interprété des danses traditionnelles. Respecter le rythme et les pas des danses ont demandé une grande concentration pour tous. Un spectacle à la salle des fêtes de Saint-Romain-Lachalm le vendredi 19 mai a conclu le projet.



De la moyenne section au CM2, les élèves ont eu des cours d'anglais avec une professeure de Lycée qui est aussi une maman d'élèves. Elle a proposé des séances en petits groupes pour une initiation ou un travail approfondi sur des thèmes fixés.

Les élèves de maternelle et de CP se sont rendus au cinéma de Sainte-Sigolène pour une séance adaptée aux petits. Ils ont pris le car, se sont installés dans les fauteuils confortables du cinéma et se sont envolés avec les histoires présentées.

Au mois de mai, l'APE a financé l'intervention de Mov'n'Play. L'animatrice a apporté des jeux mathématiques pour les plus grands . Chaque enfant a travaillé à l'extérieur sur des exercices à valider sur ordinateur. Ludique mais aussi pédagogique, ces jeux ont passionné. Elle a aussi travaillé avec la classe de maternelle avec des parcours adaptés à leur âge. Excellente journée pour tous.

La fin d'année annonce les voyages scolaires.

La classe de maternelle a fait une croisière à Saint-Victor-sur-Loire, ils ont pique-niqué, joué puis sont revenus à Lichemaille.

Les GS / CP ont pris le bus pour Rochebaron. Après l'ascension au château, les enfants ont fait un atelier , ils ont mangé avant de s'installer pour profiter du spectacle. C'est toujours impressionnant de côtoyer ces magnifiques rapaces.

L'Association a aussi financé un livre par enfant. Chaque élève a reçu en fin d'année un livre adapté à son âge pour commencer ou compléter sa bibliothèque.

Tous les projets entrepris ne sont possibles qu'avec l'aide des municipalités de Saint-Pal-de-Mons et de Saint-Romain-Lachalm et de l'Association des parents d'élèves, très présente et très dynamique (APE). L'équipe enseignante et les enfants les remercient .



Béatrice DEFOUR

Les p'tits citoyens

Les élèves de l'école Saint-Joseph mis à l'honneur en mairie

Vendredi 19 juin, la municipalité de Saint-Pal-de-Mons a eu le plaisir d'accueillir en mairie les 65 élèves du CE1 au CM2 de l'école Saint-Joseph afin de célébrer leurs belles réussites et leur engagement.



À cette occasion, Cédric Huteau, premier adjoint, a remis à chaque enfant un diplôme nominatif en reconnaissance de leurs performances dans deux concours qui ont particulièrement mis en valeur la commune.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé au dispositif « Foot à l'école ». Les élèves de CE1 ont particulièrement brillé en réalisant une vidéo sur les thèmes du respect, du plaisir de jouer ensemble et de la tolérance, une production qui leur a valu une double distinction aux niveaux départemental et régional. Grâce à cette belle réussite, l'école a bénéficié de dotations en chasubles, accessoires, arbitrage et buts de foot



L'école s'est également illustrée au concours de mathématiques PANGA.

Une mention spéciale a été adressée à Ludivine Bastier-Faure, élève de CM2, qui a réalisé une remarquable performance en se classant 40^e au niveau national parmi plus de 10 200 participants.

Enfin, cette cérémonie a été l'occasion de saluer une autre belle réussite locale. Les élèves et les élus ont chaleureusement applaudi Kilian Chavana, jeune habitant de Saint-Pal-de-Mons, pour sa récente performance aux championnats de France d'agility jeunes en terminant à la 3^{ème} place.



Retour sur la commission école

La Commission s'est réunie 2 fois depuis le début de la mandature. Son rôle est d'être à l'écoute des écoles du village, de leurs besoins afin de permettre aux élèves un accueil en toute sécurité et agréable. Nous traitons tous les sujets qui sont en dehors du temps scolaire (cantine, périscolaire,...) - avec la mairie de Saint-Romain-Lachalm pour l'école publique de Lichemiaille.

Les sujets du moment sont :

- **Le changement de prestataire cantine pour les 2 écoles.**

Un appel d'offre a été lancé, l'entreprise Api a été retenue. Le prix d'un repas est de 4,25€ (tarif unique pour les deux écoles).

- **Les travaux de rénovation de l'école publique de Lichemiaille avec un budget prévisionnel de 1.5 M€ probablement.**

Cette rénovation globale doit permettre d'améliorer l'accueil des enfants dans des locaux adaptés aux normes actuelles et au changement climatique. C'est une période de près de 2 ans qui s'ouvre. La municipalité a à cœur de maintenir un accueil de qualité en sécurité durant cette phase de travaux.

Nous avançons en concertation avec les parties prenantes des différentes écoles. Plusieurs rendez-vous et échanges riches en enseignements ont été faits notamment avec les parents délégués, l'OGE, les 2 directions, le personnel municipal.



Départ en retraite de Bernadette Grail, chef d'établissement de l'école privée

Après 44 années consacrées à l'école Saint-Joseph, de 1982 à 2026, Bernadette tourne une belle page de sa vie professionnelle. Enseignante en classe de CP à son arrivée en 1982, elle a accompagné des générations d'enfants dans leurs premiers apprentissages. Aujourd'hui, ses premiers élèves ont une cinquantaine d'années. Au fil de ces quatre décennies, elle a vu grandir deux générations d'élèves issus de nombreuses familles. Si elle n'aura pas eu l'occasion d'accueillir une troisième génération sur les bancs de sa classe, son engagement, sa bienveillance et son dévouement laisseront un souvenir durable auprès de tous ceux qui l'ont connue.



Installation de deux défibrillateurs

Dans le cadre de sa politique de prévention et de protection de la santé publique, la commune a procédé à l'installation de deux défibrillateurs automatisés externes (DAE), accessibles à tous en cas d'urgence cardiaque.

Le premier appareil est installé dans le bourg, sur le mur situé à l'entrée de la médiathèque. Le second a été mis en place au niveau du complexe sportif, sur le bâtiment du BUM.

Ces équipements permettent une intervention rapide en cas d'arrêt cardiaque et peuvent être utilisés par toute personne témoin d'une urgence. Guidés vocalement, les défibrillateurs accompagnent l'utilisateur étape par étape jusqu'à l'arrivée des secours.

Chaque minute compte lors d'un arrêt cardiaque. La présence de ces deux dispositifs sur notre territoire constitue un atout majeur pour renforcer la sécurité des habitants, des associations et des visiteurs fréquentant les équipements communaux.



La commune invite également les habitants à découvrir l'application *Staying Alive*, disponible gratuitement sur smartphone.

Cette application permet aux personnes formées aux gestes de premiers secours et inscrites sur la plateforme d'être alertées lorsqu'un arrêt cardiaque est signalé à proximité. Elles peuvent ainsi intervenir rapidement en attendant l'arrivée des secours et contribuer à augmenter les chances de survie de la victime.

Staying Alive permet également de localiser les défibrillateurs les plus proches, où que vous soyez, et de signaler l'installation de nouveaux équipements afin de compléter la cartographie nationale des DAE accessibles au public.

La municipalité rappelle qu'en cas d'urgence, il convient d'alerter immédiatement les secours en composant le 15, le 18 ou le 112.

La municipalité envisage de financer une sensibilisation aux premiers secours à destination des associations de Saint-Pal-de-Mons.



A votre santé !

Retraite pharmacienne

Après 17 belles années à vos côtés, l'heure est venue pour moi de refermer un très beau chapitre de mon parcours professionnel. C'est avec beaucoup d'émotion que je quitte cette pharmacie qui a occupé une place importante dans ma vie.



Je souhaite remercier tous les professionnels de santé du village avec lesquels j'ai eu le plaisir de collaborer au fil des années. Nos échanges et notre travail commun au service des patients ont toujours été une source d'enrichissement. Merci également aux commerçants qui participent à faire vivre ce village dans un esprit de proximité et de solidarité.

Et enfin, je tiens à remercier du fond du cœur tous nos patients qui nous ont accordé leur confiance au fil des années. Derrière chaque ordonnance, il y a une rencontre, une histoire, quelques mots échangés et c'est ce qui donne tout son sens à notre métier. Vous contribuez à faire de cette profession une aventure humaine extraordinaire.

Aurélië, mon associée, sera heureuse de continuer à vous accompagner avec la même équipe, le même engagement et la même bienveillance. La pharmacie reste entre de bonnes mains.

Je pars sereine, avec beaucoup de gratitude, de beaux souvenirs et le sentiment d'avoir exercé un métier que j'ai aimé profondément.

Martine HILAIRE

Point sur la commission Santé et prévention

La commission Santé & Prévention, nouvellement créée pour le mandat actuel, a tenu ses premières réunions afin de définir ses orientations et construire un programme d'actions au service des habitants. Les échanges ont porté sur la promotion de la santé, l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé et le développement d'actions de prévention accessibles à tous. Un partenariat avec l'ARSEPT Auvergne (Association Régionale d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) est en cours de mise en place afin de proposer des conférences et ateliers dédiés au bien-être, à la santé et au vieillissement actif. La commission a également engagé une réflexion sur la sensibilisation aux gestes de premiers secours, la valorisation des défibrillateurs installés et la diffusion d'informations utiles en matière de santé, par le biais de nos réseaux sociaux et d'affiches placées dans des points stratégiques de la commune.



Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà programmés pour les mois à venir. À l'automne 2026, une conférence organisée dans le cadre d'Octobre Rose sensibilisera le public à la prévention du cancer du sein. En 2027, les san palous pourront participer, entre autres, à un atelier consacré au sommeil et à une conférence sur l'alimentation équilibrée à petit budget. L'action de prévention et de sensibilisation à la santé bucco-dentaire est maintenue dans nos 2 écoles. D'autres projets sont également à l'étude, notamment autour d'une animation intergénérationnelle « Bougez-Danse », alliant spectacle et initiation à différentes pratiques de danse. La commission poursuivra son travail afin de développer des actions concrètes favorisant la santé et le bien-être de tous.

La santé de tous est une richesse collective que nous souhaitons préserver et développer, autour de 3 piliers : « bien grandir, bien vivre et bien vieillir ».

La force du collectif

Point sur la commission associations

Le tissu associatif de la commune est riche en qualité et en diversité, avec un dynamisme remarquable. La municipalité au travers de la commission est fière de ses associations, véritables poumons qui travaillent avec nos commerces autant que faire ce peut. Elles sont un atout pour notre village.

L'accompagnement de la commission auprès des associations est d'abord une écoute de leurs besoins.

Besoins matériels, la mairie met à disposition un ensemble d'équipements (bancs, tables, salles, gymnases, terrains de sport, minibus...) pour le bon fonctionnement de leurs projets et événements.

Besoins financiers, plus de 11 000€ de subventions ont été attribués aux associations cette année.



La commission s'est positionnée sur plus d'une vingtaine de dossiers. Tous n'ont pas été satisfaits. Nous nous sommes attachés à accompagner les associations:

- qui ont un réel besoin d'aide financièrement
- qui ont présenté un projet concret
- dont le projet présente un intérêt collectif et communal
- dont le projet n'a pas encore été réalisé
- dont la subvention va à l'économie réelle.

Nous avons financé des projets culturels, sportifs, solidaires, aménagements et équipements mais aussi des associations d'intérêt général tels que les Pompiers, Le Don Du Sang.

La commission et ses membres sont aussi une instance d'écoute. Toute association a la possibilité de nous solliciter.

Amicale des donneurs de sang

La 60ème Assemblée des donneurs de sang de la région de Saint-Didier-en-Velay a eu lieu le dimanche 8 mars 2026 en mairie de Saint-Didier-en-Velay en présence de Gérard Ravel, président de l'Union Départementale et des maires et adjoints des six communes que regroupe l'association.



Des diplômes et insignes ont été remis à une trentaine de fidèles donneurs de sang. Parmi eux, Dominique Pollet de Saint-Pal-de-Mons a reçu le diplôme niveau 6 avec insigne 1 palme pour 150 dons.

Lors de la collecte du 27 février à Saint-Pal-de-Mons, 75 personnes ont donné leur sang, parmi eux 4 nouveaux donneurs.

La force du collectif

En décembre 2025, nous avons remis à 24 classards, un tee-shirt avec logo don de sang et le chiffre 18 au dos qui rappelle que c'est à partir de 18 ans qu'ils peuvent donner leur sang. Nous espérons que ces jeunes ne resteront pas insensibles à cette cause et donneront l'exemple en matière de générosité et de solidarité.



La mission principale des bénévoles est la promotion du don de sang notamment auprès des jeunes, que ce soit en informant les enfants des écoles, les jeunes qui vont avoir 18 ans...

Toute personne ayant un peu de temps et désirant s'investir dans la promotion du don de sang est invitée à rejoindre notre association.

La prochaine collecte de sang aura lieu le vendredi 6 novembre de 16h à 19h au gymnase.

Notre prochain loto aura lieu le 18 octobre 2026 à Saint-Just-Malmont.

MERCI aux donneurs et donneuses, d'offrir un peu de leur sang et de leur temps, un geste irremplaçable !

La présidente.

AFC
HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Produits & Matériel d'entretien
Équipements vêtements de travail

SAINTE SIGOLÈNE

☎ 04 71 75 05 52
✉ commande@afchygiene-securite.fr

La force du collectif

Retour sur la réunion du comité des fêtes

Le 26 juin, la municipalité a organisé une réunion publique afin d'échanger avec les habitants sur la relance d'un Comité des fêtes à Saint-Pal-de-Mons.

Une vingtaine de personnes ont participé à cette rencontre, témoignant d'un réel intérêt pour ce projet.

L'idée est de rassembler toutes les bonnes volontés autour d'un projet commun d'animation de la commune. Le Comité des fêtes est une association qui existe déjà et dispose de statuts. En associant les initiatives de l'association des commerçants, les actions portées par la municipalité et les futurs projets du Comité des fêtes, chacun pourra contribuer à une programmation riche et complémentaire. Cette collaboration permettra de proposer, tout au long de l'année, des manifestations variées et ouvertes à tous, renforçant ainsi l'attractivité de notre commune.

Afin de poursuivre cette dynamique, **une nouvelle rencontre sera organisée le 25 septembre à 19h à la salle de vote.** Elle permettra de constituer un groupe de bénévoles, de tout âge, souhaitant s'investir dans la relance du Comité des fêtes et de poser les bases de son organisation.

Tous les habitants intéressés sont invités à rejoindre cette démarche et à apporter leurs idées, leurs compétences et leur enthousiasme.

La municipalité remercie sincèrement l'ensemble des participants à cette première réunion, qui marque une étape encourageante vers la création d'une équipe motivée, prête à s'investir pour faire rayonner les animations et les festivités de la commune.

The image shows a promotional graphic for MSEEG. The logo 'MSEEG' is prominently displayed in large, metallic, 3D letters. Below it, the text 'Électricité, sécurité et solutions énergétiques.' is written in a green, stylized font. To the right, the name 'Merchionne Stéphane' is written in green, followed by 'Dirigeant' in a smaller font. Below that is the phone number '06 77 72 01 06' in blue. At the bottom, the website 'www.mseg43.fr' is enclosed in a green rounded rectangle. The address '6 Les Amatis, 43620 Saint-Pal-de-Mons' is at the bottom left, and the email 'contact@mseg43.fr' is at the bottom right, preceded by an envelope icon. The background features abstract blue and green wavy lines.

MSEEG
Électricité, sécurité et solutions énergétiques.

Merchionne Stéphane
Dirigeant
☎ 06 77 72 01 06

www.mseg43.fr

6 Les Amatis, 43620 Saint-Pal-de-Mons ✉ contact@mseg43.fr

Retour sur scène

Les bibliothécaires racontent la relation Homme/animal

La semaine du Clin d'œil des Médiathèques de Saint-Pal-de-Mons, les Villettes, Sainte-Sigolène et Beuzac s'est déroulé du 7 au 9 avril 2026 autour d'un thème principal : Les animaux et Nous.

Que savons-nous vraiment des animaux ? Comment sont-ils apparus ? Pourquoi certaines espèces se laissent-elles apprivoiser, domestiquer ? Que saisissent-ils du monde ? Pouvons-nous mieux communiquer avec eux ? Comprendre leurs pensées ? Et pourquoi mangeons-nous les uns et aimons-nous les autres ?

A travers différents textes d'albums jeunesse, les quatre bibliothécaires se sont attardées sur la complexité de la relation "homme-animal : animaux-humains"

Ces textes mis en scène tantôt en projection, en kamishibai, tantôt en marottes ou simplement lus au pupitre ont fait l'objet d'une sélection préalable par les quatre professionnelles car de nombreux ouvrages traitent des animaux mais justement ce n'étaient pas juste des histoires qu'elles voulaient raconter... Les différentes représentations, qui ont réuni un peu plus de 150 personnes, étaient une invitation à découvrir notre rapport aux animaux à travers des histoires passionnantes et poétiques agrémentées de différents supports de lecture.



Une soirée musicale à l'église

Le vendredi 29 mai dernier, l'église de Saint-Pal-de-Mons a accueilli un concert choral de grande qualité réunissant deux ensembles bien connus de notre territoire : Les Balladins sans mesure de Monistrol-sur-Loire et le Chœur Ondaine de Firminy.

Près de 70 personnes avaient répondu à l'invitation pour assister à cette soirée placée sous le signe de la musique, du partage et de la convivialité.



Sous la direction de Pierre Guillaumont pour les Balladins sans mesure et de Laurence Bourdin pour le Chœur Ondaine, accompagnée au piano par Pascal Macaudière, les choristes ont proposé un programme particulièrement varié mêlant musique classique, chants traditionnels du monde, œuvres sacrées et répertoire contemporain.

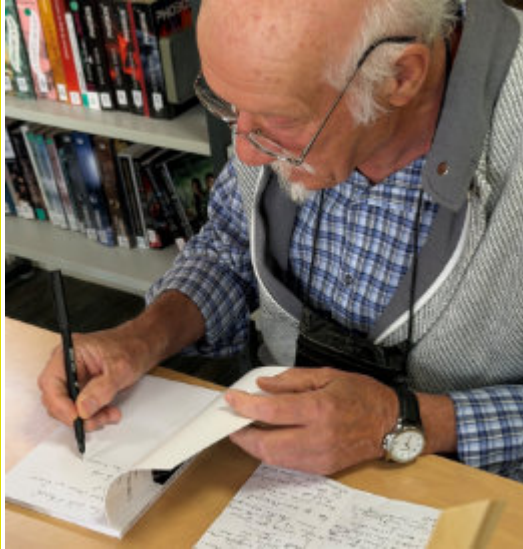
Le public a ainsi pu voyager au fil des interprétations, depuis les chants traditionnels maoris, zoulous jusqu'aux œuvres de Mozart, Rameau, Verdi. La seconde partie du concert a offert un registre plus éclectique encore, alternant chansons françaises, musiques de films, chants populaires.

La qualité des interprétations, la diversité du programme et l'acoustique de l'église ont été particulièrement appréciées par les spectateurs, qui ont chaleureusement applaudi les deux chorales tout au long de la soirée.

Retour sur scène

Une belle rencontre littéraire à la médiathèque

Le samedi 6 juin 2026, la médiathèque de Saint-Pal-de-Mons a accueilli une séance de dédicace animée par Jean-François Convers. Les visiteurs ont pu venir à sa rencontre et découvrir ses deux derniers ouvrages, consacrés à la mémoire et à la culture du Velay rural.



Le premier livre, « Beauseigne » (« Bissègne, Bichette »), invite le lecteur à plonger dans l'univers de nos grands-parents des années 1940 à 1960. À travers des poèmes, légendes, saynètes et récits, Jean-François Convers fait revivre les croyances, les émotions, les travaux agricoles et la vie quotidienne de cette époque. Cet ouvrage bilingue occitan-français met également à l'honneur le patois local, qui occupait alors une place importante dans la vie des campagnes.

Le second ouvrage, « Une Enfance dans le Velay rural, catholique et patriarcal des années 1950-1960 », rassemble des souvenirs d'enfance commentés par l'auteur. Il y évoque les croyances religieuses, les rites, l'éducation, le sens de l'effort et l'atmosphère particulière qui imprégnaient la vie des familles rurales de cette période.

À travers ces deux publications complémentaires, Jean-François Convers poursuit un même objectif : préserver et transmettre la mémoire d'un mode de vie qui a façonné plusieurs générations d'habitants de notre territoire.



Les échanges avec le public ont permis aux visiteurs de partager leurs propres souvenirs et de retrouver, au fil des pages, des éléments familiers de leur enfance ou de celle de leurs proches.

Un point sur la commission manifestations

La commission manifestations s'est réunie pour préparer les prochaines animations de la commune. Les échanges ont porté sur l'organisation de la fête patronale des 11, 12 et 13 septembre, avec la planification des animations et de la logistique. La commission a également validé l'organisation d'un concert de Gospel à l'église le 11 décembre. Les préparatifs se poursuivront afin de finaliser ces deux événements.



La Fête de la Musique sous le signe de la convivialité

Le 13 juin dernier, la commune de Saint-Pal-de-Mons a célébré la Fête de la Musique dans une ambiance chaleureuse et festive.

Les festivités ont débuté dès l'après-midi à la maison de retraite, où les résidents ont pu profiter d'un moment musical grâce à l'intervention de Monsieur Clément, qui a animé l'établissement à l'accordéon. Ce temps de partage a été particulièrement apprécié et a permis de faire revivre de nombreux souvenirs au rythme des airs populaires.

En soirée, les habitants se sont retrouvés sur la place de l'église pour poursuivre les festivités. Plusieurs groupes se sont succédé sur scène entre 19 h et 21 h 30, offrant un programme varié avec Band'à Rio, Les Ratapenats et Lum d'Ombra. La soirée s'est ensuite prolongée avec le groupe Les Jarjilles, qui a assuré l'animation musicale jusqu'à 23 h 30.

Tout au long de la soirée, le public a pu profiter d'une restauration sur place, contribuant à l'ambiance conviviale de cette manifestation.



Interfolk fait escale à Saint-Pal-de-Mons : un voyage au cœur des cultures sud-africaines

Le festival Interfolk a une nouvelle fois fait étape à Saint-Pal-de-Mons, offrant aux habitants une belle invitation au voyage et à la découverte des cultures du monde.



Les résidents de la maison de retraite ont eu le privilège d'assister à une représentation de la troupe Ama Zebra Youth Organisation. Ce moment convivial a permis aux artistes de partager leur culture avec les aînés avant de retrouver le grand public quelques heures plus tard pour un spectacle qui a rassemblé un peu moins de 300 spectateurs.

Composée de 29 artistes, cette troupe venue d'Afrique du Sud et issue de la culture zouloue a pour vocation de faire découvrir les traditions de son pays à travers la danse, la musique et le chant.

Le spectacle s'est articulé autour de plusieurs tableaux dynamiques inspirés des neuf principales cultures d'Afrique du Sud, mêlant chorégraphies, chants traditionnels, percussions et costumes colorés. Chaque tableau a mis en lumière la richesse et la diversité du patrimoine culturel sud-africain, transportant le public tout au long de la soirée.

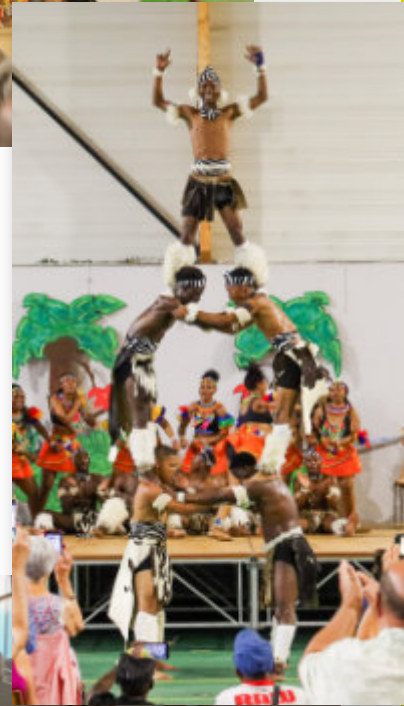
À l'entracte, les spectateurs ont pu profiter d'une buvette proposée par les Classards, un moment convivial qui a favorisé les échanges avant la reprise du spectacle.



Cette nouvelle escale d'Interfolk à Saint-Pal-de-Mons a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Elle a offert aux habitants, comme aux résidents de la maison de retraite, un agréable moment de partage, de découverte et d'ouverture sur les cultures du monde.



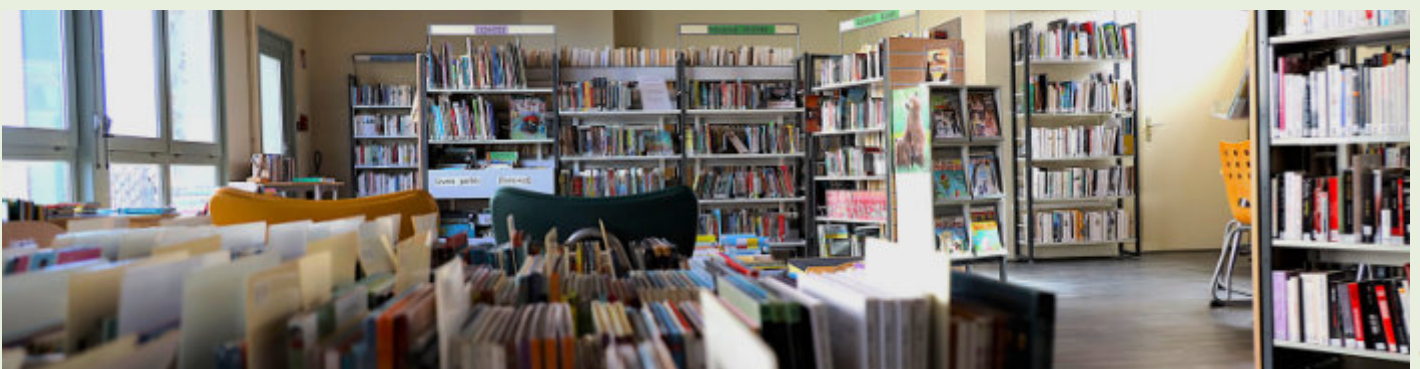
Retour sur scène



Des nouvelles de la commission culture

Une rencontre a eu lieu le 10 juillet, entre les membres de la commission culture et les bénévoles de la médiathèque afin de mieux définir le rôle de chacun. Les échanges ont permis de préciser les missions, de favoriser la coordination et de renforcer la collaboration pour le bon fonctionnement de la médiathèque.

La municipalité remercie chaleureusement l'investissement de tous les bénévoles.



Vitrine locale

Maison Vaccaro

Depuis le mois de décembre, la commune de Saint-Pal-de-Mons compte à nouveau une boucherie en activité. Thomas Vaccaro, artisan boucher, a ouvert son commerce au 9 Rue Centrale, redonnant ainsi vie à un service de proximité attendu par les habitants.

Formé à la fois à l'élevage et au métier de boucher, Thomas Vaccaro a fait le choix d'un fonctionnement local et maîtrisé. Il achète ses bêtes vivantes, directement auprès d'éleveurs qu'il connaît personnellement, et réalise lui-même un maximum d'étapes garantissant une traçabilité et une qualité optimales.



Attaché à la valorisation des productions locales, Thomas Vaccaro met en avant des produits emblématiques du territoire, parmi lesquels le Fin Gras du Mézenc. Il propose également à la vente des lentilles vertes du Puy, déjà disponibles en boutique.

Au-delà de son activité de boucherie, il développe également une offre de produits traiteur, avec notamment plusieurs spécialités siciliennes, mettant à l'honneur ses origines et son savoir-faire culinaire.

Les commandes peuvent être passées par téléphone au 06 51 94 91 65 ou directement en magasin.

Actuellement, les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Jeudi : de 7h à 13h
- Vendredi : de 7h à 12h et de 15h à 19h
- Samedi : de 7h à 13h

Thomas Vaccaro a fait le choix de concentrer l'ouverture du magasin sur ces trois jours afin de consacrer le reste de la semaine à la préparation de ses produits, à la découpe, à la transformation des viandes, etc. Ces horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la fréquentation du commerce et du dynamisme des habitants. L'artisan souhaite ainsi adapter progressivement son organisation aux besoins de sa clientèle locale.



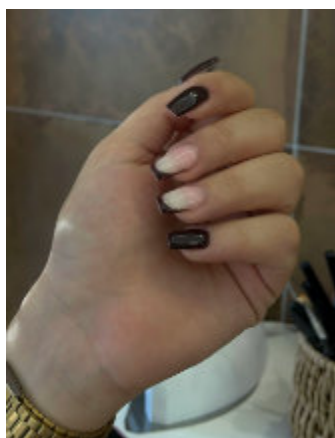
Vitrine locale

L'atelier du style by N



Installé au cœur de Saint-Pal-de-Mons, notre salon de coiffure et de prothésie onguilaire est né d'une passion commune qui nous anime depuis l'enfance. Amies et natives du village, nous avons imaginé un lieu à notre image : chaleureux, authentique et entièrement dédié à nos clients.

Noémie Girodet, coiffeuse diplômée d'un CAP et d'un BP Coiffure, s'est perfectionnée grâce à plusieurs formations spécialisées en barber, colorimétrie, ombré hair et balayage. Son objectif est de sublimer chaque chevelure avec précision, créativité et écoute.



À ses côtés, Ambre Bernardo, prothésiste onguilaire qualifiée, met son savoir-faire au service de la beauté des mains. Formée à la prothésie onguilaire ainsi qu'aux protocoles de désinfection et de stérilisation, elle garantit des prestations soignées dans un cadre professionnel et hygiénique.



Toutes deux âgées de 20 ans, nous avons concrétisé notre rêve en ouvrant ce salon à taille humaine, niché dans un cadre de campagne que nous aimons tant. Ici, chaque client profite d'un moment privilégié, avec une prise en charge à 100 %, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Passionnées, investies et à l'écoute, nous vous accueillons avec simplicité pour faire de chaque rendez-vous une véritable parenthèse de détente et de mise en beauté.

Nos coordonnées

☎ Coiffure - Noémie : 07 67 35 26 64

☎ Prothésie onguilaire - Ambre : 07 67 60 23 01

📅 Réservations en ligne : sur Planity

Flashez pour prendre rendez-vous



📷 Instagram :

Coiffure : @latelier_du_style_by_n

Ongles : @instan_bre

📘 Facebook :

Coiffure : L'atelier du style by N

Ongles : Instan'bre

L'atelier du style by N

Vitrine locale

Une nouvelle adresse dédiée au bien-être

Une nouvelle activité vient enrichir l'offre de services à Saint-Pal-de-Mons. Après un parcours dans le domaine de la communication, Alice Teyssier a choisi de se consacrer au bien-être en obtenant sa certification de praticienne en massage fin 2025. Elle exerce désormais sous le nom de Cuicui Massages Bien-Être.

La San-Paloune accueille sa clientèle dans un cadre propice à la détente et propose plusieurs techniques de massage, parmi lesquelles les massages californien, thaï et suédois, ainsi que la relaxation coréenne. Chaque séance est pensée pour favoriser la relaxation, relâcher les tensions et offrir un véritable moment de bien-être.

Les séances sont proposées à partir de 35 € et jusqu'à 90 €, selon la prestation choisie. Des cartes cadeaux sont également disponibles pour offrir un moment de détente à ses proches.

L'activité est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Des rendez-vous peuvent également être proposés le week-end en fonction des disponibilités.

Renseignements et réservations :

Téléphone : 06 38 13 19 49



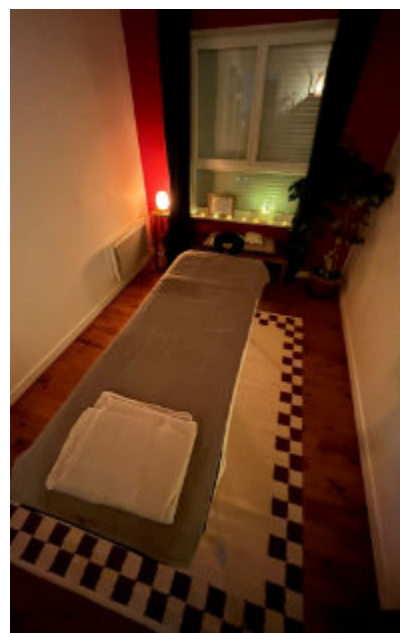
Site internet



Facebook



Instagram



La Maison de la Mobilité Solidaire Haute-Loire (MMS43) active sur la Jeune-Loire !

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ? Vous souhaitez devenir conducteur solidaire et aider un habitant de votre territoire ?

La Maison de la Mobilité Solidaire Haute-Loire (MMS43) accompagne les habitants dans leurs déplacements, qu'ils soient réguliers ou ponctuels. Elle développe un service de transport solidaire, fondé sur l'entraide entre conducteurs bénévoles et personnes rencontrant des difficultés de mobilité (rendez-vous médicaux, démarches administratives, courses, activités de la vie quotidienne, etc.).

Les services de la MMS43 sont ouverts à tous les habitants du territoire, quels que soient leur âge ou leur situation, avec un accompagnement adapté aux besoins de chacun.

Des véhicules en location solidaire sont également mis à la disposition des habitants à Sainte-Sigolène.

Une réunion publique sera organisée à l'automne à Saint-Pal-de-Mons afin de présenter le dispositif, répondre à vos questions et permettre aux personnes intéressées de rejoindre le réseau en tant que conducteur solidaire ou passager.

Pour tout renseignement :

☎ 06 56 78 29 75

✉ contact@mms43.org

Ensemble, développons une mobilité plus solidaire, plus conviviale et plus durable sur notre territoire !



Quentin Leyre (chargé de développement territorial écomobilité)

Mobi'Pouce : l'autostop organisé pour faciliter les déplacements



Se déplacer en milieu rural n'est pas toujours simple. Avec Mobi'Pouce, l'autostop devient une solution pratique, gratuite et sécurisée pour les trajets du quotidien.

Le principe est simple : conducteurs et passagers s'inscrivent gratuitement au dispositif et sont identifiés grâce à un kit (carte de membre, brassard, autocollant). Les passagers attendent à un arrêt Mobi'Pouce en indiquant leur destination, tandis que les conducteurs peuvent s'arrêter pour les prendre en charge s'ils empruntent le même itinéraire.

Ce service favorise le partage des trajets, réduit le nombre de voitures circulant avec un seul occupant et contribue à limiter les émissions de CO₂. Au-delà de son intérêt écologique, Mobi'Pouce encourage également la solidarité entre habitants et améliore la mobilité dans les territoires où les transports en commun sont peu développés.

Simple, convivial et sans réservation, Mobi'Pouce offre une alternative efficace pour se déplacer tout en créant du lien entre les habitants.

Civisme et respect du cadre de vie : l'affaire de tous

La qualité de vie dans notre commune repose sur le respect mutuel, la courtoisie et le civisme de chacun. Quelques gestes simples permettent de préserver un environnement agréable pour tous les habitants.

Les travaux de bricolage, de jardinage ou l'utilisation d'appareils bruyants peuvent occasionner des nuisances pour le voisinage. De même, les fêtes privées, la musique à volume élevé ou les aboiements répétés des animaux peuvent perturber la tranquillité de chacun.

Afin de préserver de bonnes relations de voisinage, chacun est invité à faire preuve de bon sens et de respect, notamment en veillant aux horaires d'utilisation des équipements bruyants et en limitant les nuisances sonores

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



Rappel des services mis à disposition

Cinéma senior : une navette pour vous accompagner

Chaque mois, le cinéma de Sainte-Sigolène organise une séance spécialement destinée aux seniors. Pour permettre au plus grand nombre d'y participer, la commune propose une navette au départ du bourg à destination des personnes qui ne sont pas en mesure de se déplacer par leurs propres moyens.

Avant chaque séance, les personnes inscrites sur la liste de contact sont appelées afin de savoir si elles souhaitent participer et bénéficier du transport.

Vous êtes concerné(e) ou connaissez une personne susceptible d'être intéressée ? N'hésitez pas à contacter la mairie afin d'être ajouté(e) à la liste des personnes à contacter pour les prochaines séances.

Une benne à déchets verts gratuite à domicile

La commune met également à disposition des habitants une benne à déchets verts. Ce service est entièrement gratuit et accessible sur simple demande.

La benne est déposée directement au domicile du demandeur pour le week-end, permettant ainsi de réaliser les travaux de jardinage et d'entretien des espaces verts. Elle est ensuite récupérée par les services communaux en début de semaine suivante.

Ce dispositif facilite l'évacuation des déchets verts tout en évitant de multiples déplacements en déchetterie. Pour bénéficier de ce service ou obtenir davantage de renseignements, contactez la mairie.

Et si c'était vous qui posiez la prochaine question ?

Vous vous êtes déjà demandé pourquoi une décision avait été prise ? Vous souhaitez en savoir plus sur un service communal, un projet en cours, une démarche administrative ou tout autre sujet concernant la vie de notre commune ?

À chaque édition, nous sélectionnerons une question posée par un habitant et y apporterons une réponse claire et complète dans le numéro suivant. L'objectif est de partager des informations utiles à tous et de répondre aux interrogations que chacun peut se poser au quotidien.

Toutes les questions sont les bienvenues, dès lors qu'elles concernent la vie de la commune et présentent un intérêt général.

N'hésitez pas à nous transmettre votre question en mairie, par courrier ou par mail à contact@mairie-saintpaldemons.fr

Une question, une réponse... et une commune toujours mieux informée !



**DURIEUX FERMETURES**
FABRICANT - INSTALLATEUR





AGENCE ST-ROMAIN-LACHALM | 04 71 61 98 22 | DURIEUX-FERMETURES.COM

koesio

CONNEXION MAXIMALE

11 boulevard de Cluny 04 71 09 10 58
LE PUY-EN-VELAY 06 74 89 69 69



créa-couture
Christelle Chapuis
couturière / créatrice

06 37 44 72 88

28 lieu dit le Bouchat
43620 Saint Pal de Mons
christellechapuis@orange.fr
• www.crea-couturecc.com
• fb : [crea-couturecc.com](https://www.facebook.com/crea-couturecc.com)
• insta : [creacouturesaintpaldemons](https://www.instagram.com/creacouturesaintpaldemons)

Révision du PLU : le PADD a été débattu en conseil municipal

Lors de sa séance du 27 mai 2026, le conseil municipal a débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), une étape essentielle dans la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Sa révision vise à adapter les règles d'urbanisme aux évolutions du territoire, aux besoins de la population ainsi qu'aux nouvelles exigences réglementaires, notamment en matière de préservation de l'environnement et de limitation de la consommation d'espace.



Le PADD : la feuille de route de la commune à l'horizon 2035

Le PADD constitue le document central du PLU. Il exprime la vision politique de la commune et fixe les grandes orientations qui guideront l'aménagement de Saint-Pal-de-Mons pour les dix prochaines années.

Le PADD n'est pas un document réglementaire. Il définit les objectifs et les ambitions de la commune avant leur traduction concrète dans le futur règlement du PLU, le zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Le projet communal s'articule autour de cinq thématiques majeures :



- Préserver l'environnement et les paysages
- Conforter le centre-bourg et maîtriser l'urbanisation
- Soutenir l'agriculture, l'économie et le tourisme
- Développer les mobilités et les services
- Préserver la qualité de vie

Un développement maîtrisé pour les dix prochaines années

Le scénario retenu prévoit une croissance modérée de la population, permettant d'atteindre environ 2 615 habitants à l'horizon 2035. Pour répondre à cette évolution, la commune estime le besoin à environ 100 logements supplémentaires sur dix ans.

Dans le respect des objectifs nationaux de sobriété foncière, la commune entend réduire de plus de moitié sa consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la décennie précédente. La priorité sera donnée à la densification du tissu urbain existant et à la réutilisation des terrains déjà urbanisés avant toute extension.

Et maintenant ?

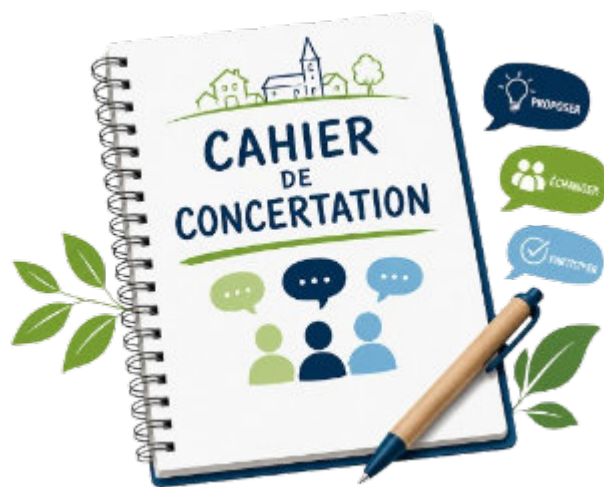
Le débat du PADD constitue une étape importante, mais il ne marque pas la fin de la procédure. Les orientations retenues vont désormais être traduites dans les différents documents réglementaires du futur PLU : règlement, zonage et Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Consultez le PADD et participez à la concertation

Le PADD débattu en conseil municipal le 27 mai 2026, est consultable en mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Un cahier de concertation est également mis à la disposition du public. Chacun peut y consigner ses observations, remarques ou propositions concernant le projet communal et l'avenir de Saint-Pal-de-Mons.

La municipalité invite les habitants à prendre connaissance de ce document stratégique et à participer à cette démarche qui contribuera à façonner le développement de la commune à l'horizon 2035.



Conséquences pour les nouvelles demandes d'urbanisme

Dans l'attente de l'approbation du nouveau PLU, les nouvelles demandes de construction situées dans les hameaux pourront faire l'objet d'un sursis à statuer lors de leur instruction.

Cette disposition concerne uniquement les nouvelles demandes déposées après le débat du PADD.

Les projets bénéficiant déjà d'un certificat d'urbanisme opérationnel ou d'une déclaration préalable de division en cours de validité conservent leurs droits et pourront être réalisés conformément aux autorisations obtenues.

Réunion d'information vendredi 18 septembre à 18h à la salle d'expo de la médiathèque



Lutte contre le frelon asiatique

Vendredi 13 février, les habitants de Saint-Pal-de-Mons étaient invités à une réunion d'information consacrée au frelon asiatique et à l'organisation de son piégeage. Une soixantaine de personnes étaient présentes pour ce moment d'échange.

La rencontre a été animée par Vincent Fournel, apiculteur, et Dominique Faure, destructeur professionnel de nids de frelon. Pour rendre la présentation plus concrète, Dominique Faure avait également préparé une exposition comprenant des affiches explicatives, des nids et des frelons morts, permettant de mieux comprendre cette espèce invasive et de mieux la reconnaître.



Au cours de la réunion, les participants ont appris les bonnes pratiques pour le piégeage de printemps, essentiel pour limiter la prolifération des reines fondatrices avant qu'elles n'installent de nouvelles colonies. Les conseils incluaient la position et l'orientation des pièges, ainsi que la composition de l'appât : un mélange de vin blanc sucré, de sirop et de bière, renouvelé régulièrement.



Dans le cadre de cette initiative, une distribution de pièges a été organisée par la mairie. Depuis le lancement de l'opération, la mobilisation n'a cessé de grandir.

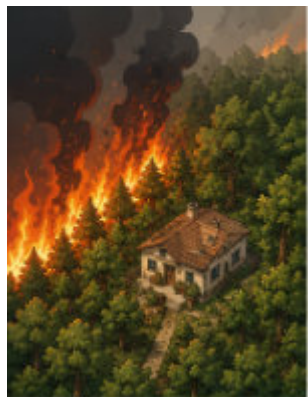
225 volontaires piégeurs San Palous

1 590 frelons asiatiques piégés

Cette réunion et les résultats obtenus soulignent l'importance d'une mobilisation collective pour protéger la biodiversité et la sécurité des habitants face au frelon asiatique. La municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des piégeurs bénévoles. Grâce à leur engagement, leur temps et leur persévérance, la lutte contre cette espèce invasive progresse concrètement sur notre territoire.



Les Obligations Légales de Débroussaillage arrivent en Haute-Loire



Afin de renforcer la prévention contre les incendies de forêt, l'arrêté ministériel du 13 avril 2026, modifiant l'arrêté du 6 février 2024, a classé plusieurs massifs forestiers de la Haute-Loire parmi les secteurs exposés au risque d'incendie.

Saint-Pal-de-Mons est concernée puisque la commune se situe dans le massif « Val de Loire et bordures ».

Ce classement constitue une première étape importante. Il permettra la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), destinées à mieux protéger les personnes, les habitations et les espaces forestiers face au risque d'incendie.

Les grandes lignes du dispositif

Les Obligations Légales de Débroussaillage s'appliqueront aux constructions situées à l'intérieur d'un massif forestier classé dans une bande de 200 mètres autour de celui-ci.

Le principe général est de maintenir une zone débroussaillée autour des constructions afin de limiter la propagation d'un éventuel incendie et de faciliter l'intervention des secours.

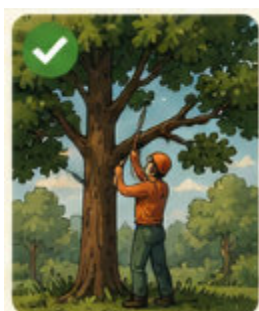
Le débroussaillage ne consiste pas à raser la végétation. Il s'agit d'entretenir les abords des constructions en supprimant les broussailles, en élaguant les arbres et en espaçant la végétation lorsque cela est nécessaire, tout en préservant autant que possible la biodiversité.

La responsabilité de la réalisation des travaux incombera au propriétaire du bien à protéger, conformément aux dispositions du Code forestier.



Des précisions à venir

Si le classement des massifs est désormais acté, les modalités précises d'application en Haute-Loire seront fixées par un arrêté préfectoral, actuellement en préparation. Celui-ci précisera notamment les secteurs concernés, les règles techniques de débroussaillage ainsi que les modalités pratiques de mise en œuvre.



Ambroisie : restons vigilants

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Chaque année, sa prolifération entraîne de nombreux désagréments pour les personnes sensibles : rhinites, conjonctivites, toux, difficultés respiratoires ou encore crises d'asthme.

Présente principalement sur les terrains nus, les chantiers, les bords de routes, les jardins ou certaines parcelles agricoles, l'ambroisie se développe rapidement entre le printemps et la fin de l'été. Sa floraison intervient généralement à partir du mois d'août, période durant laquelle elle libère de grandes quantités de pollen dans l'air.

Comment reconnaître l'ambroisie ?

L'ambroisie est une plante annuelle pouvant atteindre plus d'un mètre de hauteur. Ses feuilles sont très découpées et restent vertes sur leurs deux faces. Sa tige est souvent teintée de rouge et ses fleurs apparaissent sous forme d'épis verdâtres en fin d'été.



ARRACHER



Un geste simple pour limiter sa propagation

Dès son apparition, il est recommandé d'arracher la plante avant sa floraison afin d'éviter la dispersion de son pollen et de ses graines. Les propriétaires, exploitants, gestionnaires de terrains et particuliers sont invités à surveiller leurs parcelles et à éliminer les plants observés.

Signaler l'ambroisie

Si vous repérez un plant d'ambroisie sur le territoire communal, vous pouvez le signaler à la mairie ou directement sur la plateforme nationale dédiée au signalement de l'ambroisie.

Grâce à la vigilance de chacun, il est possible de limiter efficacement la progression de cette plante et de préserver la santé de tous.

Scannez pour signaler un plant d'ambroisie



Décès

- Le 11 janvier 2026, Jean BERGERON, domicilié à Riotord (inhumé à Saint-Pal-de-Mons)
- Le 22 janvier 2026, Marie SOUVIGNET née BRUNON, domiciliée 7 Rue de l'école
- Le 24 janvier 2026, Gabriel COLOMBET, domicilié 11 Lotissement de Courtanne
- Le 31 janvier 2026, Frédéric BAYON, domicilié 1 Place de la Gare
- Le 1^{er} février 2026, Georges GAGNAIRE, domicilié 6 Villedemont
- Le 4 février 2026, Marie SOUVIGNET née SABATIER, domiciliée 21 La Bruyère
- Le 12 février 2026, Gabriel DEDOUCHE, domicilié 1 La Pèce
- Le 18 mars 2026, Pétrus FAURE, domicilié à Raucoules (inhumé à Saint-Pal-de-Mons)
- Le 3 avril 2026, Pierre GUERIN, domicilié 7 La Faye-Bourret
- Le 16 avril 2026, Marie CHATELARD née SOUVIGNET, domiciliée à Saint-Etienne (inhumée à Saint-Pal-de-Mons)
- Le 18 avril 2026, Maria CHANAL née TALLARON, domiciliée à Sainte-Sigolène (inhumée à Saint-Pal-de-Mons)
- Le 25 avril 2026, Pierre-Jean SALMER, domicilié 1 Le Suc de Terrières
- Le 4 mai 2026, Eric TEYSSIER, domicilié à Sainte-Sigolène (inhumé à Saint-Pal-de-Mons)
- Le 15 mai 2026, Guy FOUVET, domicilié 4 Villedemont
- Le 25 mai 2026, Jean MEYNET, domicilié 18 Rue des Cévennes
- Le 25 mai 2026, Andrée VANDENBROUCKE, domiciliée 1 La Troupe
- Le 28 mai 2026, Paul GEYSSANT, domicilié à Sainte-Sigolène (inhumé à Saint-Pal-de-Mons)
- Le 10 juin 2026, Marius ARNAUD, domicilié 3 Rue Saint-Régis
- Le 15 juin 2026, Guy THEVENET, domicilié 8 Rue du 14 juillet
- Le 20 juin 2026, Antoine ROYER, domicilié à Raucoules (décédé à Saint-Pal-de-Mons)
- Le 25 juin 2026, Bernadette GATEL, domiciliée à Lorette (inhumée à Saint-Pal-de-Mons)
- Le 4 juillet 2026, Marcel GIBAN, domicilié 3 Rue Saint-Régis
- Le 18 juillet 2026, Roger MOUNIOLOUX, domicilié à Monistrol-sur-Loire (décédé à Saint-Pal-de-Mons)
- Le 19 juillet 2026, Marie-Thérèse GOUIT née FOURNEL, domiciliée à Sainte-Sigolène (décédée à Saint-Pal-de-Mons)



Carnet de vie

9 février 2026
Alix Vacher



23 avril 2026
Céleste Delobre

17 mai 2026
Jade Liogier



18 février 2026
Ezio Buzzino



16 décembre
Léa Gallat

21 janvier 2026
Léna Ferrier



23 novembre 2025
Lise Burelier



10 avril 2026
Diogo i

18 février 2026
Jelyas Yilmaz

12 mars 2026
Manon Charbonnier



15 juin 2026
Charlotte Duprez

8 avril 2026
Raphaël Thévenon

Carnet de vie

10 avril 2026

Basile Sabbatini

27 mars 2026

Thélio Narce

17 mars 2026

Solène Paulet

3 avril 2026

**Lucas
Passot Samuel**

30 novembre 2025

**Mylana
Ounissi Mazel**

2025
resu

2026
Ruivo

18 avril 2026 : ISMAILI Yassine et
ABDALLAOUI-MAÂNE Sarah

30 mai 2026 : BONNET Frédéric et
MERMIER Aude

27 juin 2026 : BERGER Vincent et
POINARD Constance



27 juin 2026 : LECOMTE Thomas et
TEYSSIER Lysiane

